



CIRCULAIRE DE RENTRÉE CJP 2017-2018

☺ À FAIRE DÈS AUJOURD'HUI

Nous signaler tout changement d'adresse, de téléphone ou de courriel.

Dans le cas d'une annulation, vous devez évidemment nous prévenir le plus tôt possible par écrit, et ce avant le 22 juin 2017.

☺ SERVICE DE GARDE

Pour toute modification concernant le service de garde, le tableau figurant à la fin de ce document vous guidera. Contactez-nous avant le 21 août 2017 pour nous signaler tout changement relatif à ce service.

☺ PAIEMENT DES FRAIS DE L'ANNÉE 2017-2018

La **CIRCULAIRE COMPTABILITÉ CJP 2017-2018** vous a été envoyée par courriel le 19 mai dernier. Il est important de vous y référer et de régulariser dans le dossier de votre enfant, toute situation qui ne serait pas conforme.

☺ SERVICE SCOLAIRE SESCO

Commandez dès maintenant le matériel scolaire de votre enfant chez SESCO (voir listes SESCO sur notre site web). La commande doit être faite **AVANT LE 7 JUILLET 2017**

Aux parents des élèves de maternelle : Les fournitures scolaires que vous aurez commandées **avant le 7 juillet 2017** seront remises à votre enfant, en classe, le jour de la rentrée, vous n'avez pas à vous déplacer pour les récupérer.

☺ UNIFORMES SAUVÉ

Prenez rendez-vous dès maintenant chez Sauvé pour les vêtements d'uniforme de votre enfant (voir document SAUVÉ sur notre site web). Ceci ne concerne que les élèves du primaire car les élèves de maternelle ne portent pas l'uniforme. **Nous vous rappelons que seules les chaussures de couleur foncée (de ville et d'éducation physique) sont acceptées pour les élèves du primaire. Les chaussures de sport style « skater » ou « Converse », de couleur claire ou fluo sont interdites.**

☺ Veuillez prendre note que nos bureaux seront fermés du 1^{er} juillet au 13 août.

L'équipe administrative sera de retour le lundi 14 août 2017.



Afin d'assurer une belle rentrée, votre coopération est essentielle quant au **respect des dates limites** imposées par l'école et les différents fournisseurs. La préparation d'une rentrée scolaire implique un travail de coordination considérable de la part de tous les intervenants, parents y compris. Nous comptons sur votre collaboration toujours appréciée !

☺ LUNDI 28 AOÛT 2017 : C'est la rentrée !

8 h : Ouverture de l'école pour les élèves du primaire

8 h 50 : Rentrée des élèves du primaire → Rendez-vous dans la cour de récréation

Les parents pourront accompagner leur enfant jusqu'à sa classe pour l'aider à transporter son matériel. Les enfants qui viendront seuls pourront transporter leur matériel sur deux ou trois jours.

13 h : Rentrée des maternelles → Rendez-vous dans la cour des maternelles

L'enfant peut apporter une petite collation.

15 h 30 : Fin des cours pour les maternelles et le primaire (service de garde gratuit pour tous jusqu'à 16 h)

16 h : Service de garde ou étude surveillée pour tous (service payant de 16h à 18h)

18 h : Fermeture du Collège

Dès le lendemain, horaire régulier pour tous (maternelle et primaire):

7 h : Ouverture du Collège

8 h 50 : Début des cours (la ponctualité est de rigueur)

15 h 30 : Fin des cours

16 h : Service de garde ou étude surveillée (service payant)

18 h : Fermeture du Collège

Quelques informations supplémentaires....

☺ Les élèves de **MATERNELLE** doivent avoir :

Un sac à dos pouvant contenir au moins un cartable rigide 2 pouces

Un coffre à crayons assez grand pouvant contenir les fournitures telles que ciseaux, crayons, etc.

Une boîte à lunch pour le repas ou les collations avec napperon en tissu.

☺ Les élèves du **PRIMAIRE** doivent avoir :

Un sac d'écolier conventionnel rigide afin que les livres puissent conserver leur forme.

Une boîte à lunch pour le repas ou les collations avec napperon en tissu.

Un **sac à chaussures en tissu** pour le rangement des souliers en hiver (fait partie des fournitures **obligatoires** chez SESCO pour tous les élèves).

Des manuels recouverts de plastique transparent.

☺ Tous les articles et vêtements que l'enfant peut quitter à l'école doivent être **IDENTIFIÉS**.

Pour commander des étiquettes personnalisées de qualité, faites par une entreprise québécoise, visitez le site www.kitcolletonnom.com.

☺ L'agenda sera remis à votre enfant le jour de la rentrée.

Le calendrier scolaire 2017-2018 est disponible sur le site du Collège www.collegejacquesprevert.ca

☺ Le service de Traiteur Scolaire débutera en septembre. Consultez le site www.letraiteurscolaire.com à partir du mois d'août pour vous inscrire et obtenir plus d'informations sur ce service.

☺ Début septembre, l'enseignant(e) de votre enfant vous invitera à une soirée d'information sur le fonctionnement de la classe.

☺ Dès la rentrée, vous serez conviés à une séance d'information sur les activités parascolaires qui débiteront en octobre.

☺ Lors des jours de congé, le camp de jour « Les Petits As » vous offre des activités et des sorties. Pour vous informer sur ce service, visitez le www.petitsas.com.

SERVICE DE GARDE ou ÉTUDE SURVEILLÉE

Les enfants sont pris en charge sans frais supplémentaires dès 7 h le matin, et après l'école, de 15 h 30 à 16 h. **Après 16 heures, le service de garde est payant.** Deux systèmes s'offrent à vous : service de garde régulier ou occasionnel. Choisissez celui qui sera le plus avantageux pour vous, et, si votre enfant doit être au service de garde **régulier**, assurez-vous que votre enfant y est bien inscrit.

	SERVICE DE GARDE RÉGULIER (16H À 18H)	SERVICE DE GARDE OCCASIONNEL (16H À 18H)
<u>COÛT PAR ENFANT</u>	85 \$ par mois	5 \$ si l'enfant quitte entre 16 h et 16 h 30 7 \$ si l'enfant quitte entre 16 h 30 et 17 h 10 \$ si l'enfant quitte entre 17 h et 18 h
PAIEMENT DES FRAIS	En même temps que la scolarité	Le jour même. Important de respecter cette directive
HEURE LIMITE DU DÉPART	18 heures	18 heures
FRAIS DE RETARD APRÈS 18 HEURES	1\$ PAR MINUTE DE RETARD	1\$ PAR MINUTE DE RETARD
FRAIS POUR LA PÉRIODE EXCÉDANT LA FIN D'UNE ACTIVITÉ PARASCOLAIRE	Pas de frais supplémentaires	5 \$ première ½ heure 7 \$ entre ½ h et 1 heure 10 \$ entre 1 h et 2 h
SURVEILLANCE DES DEVOIRS	Oui	Non
REÇU D'IMPÔT	Oui	Non
ENGAGEMENT	1 mois	Aucun
FORMALITÉS D'INSCRIPTION ou D'ANNULATION	Communiquez avec le secrétariat pour tout changement au service de garde régulier	